



Droits des femmes: et maintenant?

Maternités et centres IVG en péril, crise de la pilule, débat sur la prostitution, comités antigénre, suppression des ABCD de l'égalité... L'actualité touchant aux droits des femmes est inquiétante. Raison de plus pour s'en saisir.

Nicole SAVY, coresponsable du groupe de travail LDH « Femmes, genre, égalité »

AU SOMMAIRE

► Droits des femmes: et maintenant?

Nicole Savy 29

► Ouvrir le champ des possibles

Marie-Pierre Martinet 32

► L'antiféminisme identitaire à l'offensive

André Déchot 35

► Les migrants sont aussi des migrantes

Catherine Wihtol
de Wenden 38

► Droits des femmes, droits universels

Danièle Lochak 41

► Les espoirs déçus du féminisme américain

Maryse Butel 44

► Pussy Riot, Femen: de nouvelles féministes venues de l'Est

Virginie Gorson-Tanguy 46

► Visions du féminisme: trois étudiantes s'expriment

Propos recueillis
par Jean-François
Mignard 49

Faute d'inspiration, il arrive que la presse se rabatte sur quelques « marronniers » rituels. Par exemple un dossier sur les femmes, pour dire en général que l'égalité ne progresse guère, que leurs salaires sont inférieurs d'un quart à ceux des hommes, etc. Ce qui est exact. Mais lassant à lire, et plus encore à répéter pour celles et ceux dont c'est la préoccupation politique et qui ont l'impression, justifiée, de piétiner.

Nous avons tenté de faire un peu autre chose, de saisir « en vrac » ce qui change, ce qui est en crise, les contradictions, les drames et les oublis. Autour de nos préoccupations principales, dont on va quand même commencer par souligner la constance. Sans récrire l'histoire de la Ligue des droits de l'Homme et de la défense des droits des femmes – renvoyons aux travaux d'Emmanuel Naquet sur la question –, on commencera avec le congrès d'Arras, en 1990, dont le rapport développait la notion de mixité des droits: à savoir à la fois l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, et le partage des tâches et des responsabilités, indifféremment du sexe. C'est dire que quand, vingt ans plus tard, nous nous sommes emparées de la question du genre,

« Nous sommes certainement enchantées d'avoir vu élire une femme à la tête de la mairie de Paris et d'avoir de plus en plus « naturellement » des femmes ministres. Mais la vie quotidienne des Françaises n'a guère progressé, au contraire. »

anticipant sur les violentes attaques auxquelles elle donnerait lieu, nous nous situons dans une réelle continuité. Celle d'un féminisme matérialiste, universaliste et humaniste, centré sur l'analyse des rapports sociaux entre les femmes et les hommes, le constat de leur inégalité et des rapports de domination du système patriarcal qui n'est rien moins que finissant. Et ce, malgré des progrès réels de la place des femmes, ou de certaines femmes, dans nos sociétés.

La continuité d'un combat

Donc nous sommes allées (pardon aux hommes peu nombreux du groupe de travail LDH « Femmes, genre, égalité », pour cet accord grammatical vengeur) parler du genre au Comité central, aux sections intéressées; nous avons écrit et diffusé une modeste plaquette intitulée « Le genre, un outil pour l'égalité », qui avait en fait l'ambition de contrer les rumeurs folles propagées par quelques illuminés d'extrême droite et écoutées par des familles traditionalistes ou ignorantes; il s'agissait de contrer leurs attaques contre l'émancipation des femmes et l'école publique, attaques plus dangereuses encore que celles des commandos anti-

DOSSIER

Femmes, genre, égalité

IVG. L'antiféminisme, aussi, a fait de tristes progrès.

D'autres difficultés ont surgi de toutes parts. De l'industrie médicale, recommandant aux femmes des pilules de troisième génération qui présentaient de réels dangers. De la crise et des choix budgétaires des gouvernements successifs, fermant à tour de bras les maternités et les centres d'IVG et réduisant les subventions aux associations. On connaît la lutte acharnée de la maternité des Lilas, haut lieu des droits des femmes, pour échapper à sa disparition programmée. Le tout provoquant chez les femmes désarroi ou détresse. La crise encore, qui jette dans la précarité nombre de femmes et de « familles monoparentales » – entendez femmes seules avec enfants –, quand elle ne les jette pas à la rue, où elles sont de plus en plus nombreuses. Sans parler du plus difficile, les femmes migrantes, les femmes immigrées, les femmes roms, quadruplement discriminées en tant que femmes, étrangères, musulmanes ou pauvres, ou le tout à la fois.

Quand le mouvement féministe se déchire

Nous avons placé de l'espoir dans l'avènement d'un ministère des Droits des femmes. Avant de se diluer rapidement dans un ministère fourre-tout et de reléguer la question à l'arrière-plan de l'agenda politique, celui-ci nous a déçues en produisant plus de communication que de progrès législatifs réels, qu'il s'agisse de la lutte contre les violences ou de la loi sur l'égalité, encore en cours de discussion. Nous sommes certainement enchantées d'avoir vu élire une femme à la tête de la mairie de Paris et d'avoir de plus en plus « naturellement » des femmes ministres. Mais la vie quotidienne des Françaises n'a guère progressé, au contraire.

Un autre type de difficultés concerne le mouvement fémi-

« **Le droit à la libre maîtrise du corps, à la contraception et à l'IVG paraissent aux jeunes définitivement acquis. Dangereuse illusion, alors que les idées des extrêmes droites se sont insidieusement propagées dans toute la société, et que les termes des débats ont changé.** »

niste lui-même, dont nous nous sentons partie prenante. D'abord un problème de générations. On parle beaucoup du désintérêt des jeunes pour la politique, et de leur repli individualiste; désengagement frappant vis-à-vis de la citoyenneté, du vote, de la militance en général. De plus, le droit à la libre maîtrise de son corps, à la contraception et à l'IVG leur paraissent définitivement acquis. Dangereuse illusion, alors que les idées des extrêmes droites se sont insidieusement propagées dans toute la société, et que les termes des débats ont changé. Prenons l'exemple du combat pour le droit à l'homosexualité, autrefois libertaire, aujourd'hui revendiquant le mariage: il est vrai que le mariage, aussi, a changé. Toujours est-il que des jeunes filles ou femmes d'aujourd'hui ne peuvent pas se reconnaître dans le discours du mouvement des femmes des années 1970 et qu'il reste à inventer quelque chose d'autre pour combattre un patriarcat qui, lui, se porte bien. Surtout le mouvement féministe, et toute la société derrière lui, a été déchiré par un double clivage sur deux questions incandescentes, le voile depuis 1989 et, plus récemment, la prostitution. Sur ces deux sujets, le débat a été porté à une rare violence, au point de devenir impossible. On a vu des féministes historiques, héritières de Simone de Beauvoir, en venir à réclamer, telles des ayatollahs, l'interdiction du port du voile dans la rue. La Ligue des droits de l'Homme, partie prenante du débat, a constamment défendu une position nuancée, autrement dit laïque, ni favorable à l'antiféminisme religieux dont le voile, réinvention moderne, n'est d'ailleurs qu'en partie le symbole, ni aux interdictions ni aux exclusions, ce qui est contraire à notre vocation de défenseurs des libertés.

Clivage presque aussi radical sur la prostitution, avec le débat en cours autour de la proposition de loi socialiste, dont la presse

n'a retenu qu'une mesure: la pénalisation du client, sur le modèle de la loi suédoise. Avec succès auprès de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), la LDH s'est opposée à cette mesure, dangereuse sur le plan sanitaire et sécuritaire pour les prostituées, obligés d'exercer dans des conditions matérielles plus isolées, voire clandestines; qui exige la reconstitution d'un système policier alors même qu'on abroge, pour cette raison, l'absurde délit de racolage passif; et qui repose sur une méconnaissance générale de la prostitution, exercée principalement via le secret d'Internet et du téléphone portable. La seule prostitution visible, celle de la rue, est majoritairement le fruit du trafic d'êtres humains, trafic mondialisé, fructueux et en pleine expansion. Tout le monde est d'accord sur la

© DK





nécessité de lutter contre la traite et le proxénétisme, ce qui est la définition même de l'abolitionnisme. Encore faut-il s'en donner les moyens.

On peut noter que, là aussi, les termes du débat se sont déplacés. La position agressive de celles et ceux qui défendent la prostitution comme un métier, qu'on a le droit de choisir et qui appelle réglementation, occupait le débat public. Elle a reculé, face aux faits : les Eros-Centers à l'allemande, loin de faire prospérer la santé et la sécurité de leurs employées, se sont avérés un appel d'air au proxénétisme et aux réseaux criminels. Mais en même temps le modèle de la prostituée luxueuse, exerçant pour l'argent facile ou au nom d'une prétendue libération sexuelle, s'est sournoisement répandu dans les médias.

Surveiller et punir, pour reprendre le titre d'un grand

Le projet initial des ABCD de l'égalité était de rendre l'enseignement de l'égalité obligatoire, et ce dès l'école maternelle; il est renvoyé à la formation des enseignants, et seulement à partir de l'école primaire...

ouvrage de Michel Foucault, nous y sommes encore. Mais nous n'avons jamais cru que ce fût générateur de vertu. Et d'ailleurs la vertu, ou les bonnes mœurs, ne sont pas le problème de la LDH : elles n'ont rien à voir avec la défense des libertés et de l'égalité des droits entre les êtres humains.

De la loi sur la famille aux ABCD de l'égalité

L'actualité la plus récente ne nous a guère donné de motifs de satisfaction. La grande loi sur la famille, nécessaire complément de la loi sur le mariage pour tous et plus généralement de la transformation profonde des couples et de la parentalité, a été abandonnée. Elle a été remplacée par une loi trop vite faite sur l'autorité parentale, affirmant le principe de coparentalité et la double résidence de l'enfant chez ses deux parents. On ne pourrait que souscrire à ces principes égalitaires affirmés, si cette loi ne donnait un parfait exemple de discrimination indirecte envers les femmes : comment parler de coparentalité harmonieuse quand les séparations se font dans le cadre, pratiquement non prévu par la loi, de violences conjugales, et que les négociations entre les parents ne peuvent aboutir qu'à maintenir l'emprise des hommes violents en leur donnant accès à leur victime (deux cent mille cas de violences familiales par an selon le gouvernement, dont 16% seulement de plaintes déposées...)? Comment vivront les mères auxquelles est confiée la garde de leurs enfants, sans que rien ne leur garantisse, dans la durée, le paiement des pensions alimentaires ?

Dernière affaire, dans le prolongement de la Manif pour tous, des comités « Vigi-gender » et de la propagande pour le retrait de l'école, l'abandon des ABCD de l'égalité par le gouvernement apeuré. Malgré les déclarations ministérielles sur leur remplacement par des mesures plus générales et plus ambitieuses,

on est contraint d'y voir un recul. Le projet initial était de rendre l'enseignement de l'égalité obligatoire, et ce dès l'école maternelle ; il est renvoyé à la formation des enseignants, et seulement à partir de l'école primaire. Il nous a paru inacceptable que des groupes d'opinion aient quelque influence que ce soit sur les contenus de l'enseignement. Et que le gouvernement de la République se laisse intimider sur un sujet qui touche à ses valeurs les plus fondamentales, au moment même où la montée de l'extrême droite appellerait la plus grande fermeté. Les amateurs de football diront qu'il tire contre son propre camp.

L'articulation avec les droits de l'Homme

Très vite résumées, voici, pour introduire ce dossier, nos principales réflexions et interventions. Reste un point important, qui est celui de l'articulation entre celles-ci et les droits de l'Homme, dont on continue à dire à la LDH qu'ils ne sont pas sexués. Mais si, précisément : pour que les droits soient universels et égaux pour tous, il faut y introduire la question du genre. L'article de Danièle Lochak explique fort bien pourquoi. Si cette question n'est pas politiquement pensée dès le départ, si elle n'est pas intégrée dans l'ADN de la Ligue des droits de l'Homme, elle est vouée à l'oubli. Il faudrait que nous sortions de la situation de chercher, parfois sans les trouver, des femmes pour les postes à responsabilité et pour intervenir dans nos débats. Bien sûr elles sont moins disposées à se mettre en avant, faute de temps, et aussi faute de culture égalitaire. Mais on peut espérer que, dans ce domaine aussi, notre association échappe au conformisme ambiant. Et que les articles qui suivent, sur des questions de fond, d'actualité politique, sur la France mais aussi sur l'international, suscitent votre intérêt. ●